

## Les sentiers de Sivens



Cerambyx cerdo



### En forêt départementale de Sivens

Autour de nous se succèdent les futaies régulières de grands arbres et les taillis sous futaies ponctués de-ci, de-là, par de hautes silhouettes sombres de résineux, telles des sentinelles. De buttes en combes, le spectacle d'une nature vivante et diversifiée se métamorphosant au gré des heures et des saisons nous tend ses bras et ravit tous nos sens.

La forêt parée de reflets multicolores offre au visiteur sa frondaison rafraîchissante. Le craquement des feuilles sous les pieds interrompt le refrain des oiseaux. La feuille tombée de l'arbre se transformant en humus, exalte des senteurs de champignons.

Il y a diverses manières de parcourir la forêt.

C'est pour chacun l'occasion de lire les paysages; examiner un arbre ou une fleur, observer la vie animale, humer les parfums de la nature ou tout simplement flâner le nez au vent.

Sortir en forêt est toujours une occasion d'apprendre et de s'émerveiller.



### Info pratique

Base Départementale de SIVENS  
Maison Départementale de la Forêt  
Salle d'exposition  
Tel.: 05 63 33 10 23  
www.tarn.fr  
Courriel : base.départementale-sivens@cg81.fr

ESPACE RANDOS ET PAYSAGES  
6, rue Saint Clair - 81000 ALBI  
Tel.: 05 63 47 73 06  
www.randonnee-tarn.com  
info@rando-tarn.com

### Bon à savoir

La forêt départementale de Sivens, ouverte au public, a été achetée par le Conseil Général du Tarn, aux Houillères du Bassin du Centre et du Midi en avril 1976. Les actions mises en œuvre sur les 614 ha visent à répondre à 3 objectifs :

- environnemental (protection des milieux et habitats, régénération des arbres par semis...)
- social (sentiers de découverte, parcours permanent de course d'orientation, aire d'accueil et récréatif, ...). La Maison Forestière héberge quatre expositions temporaires au cours de l'année.
- économique (travaux sylvicoles, vente de bois...).

La gestion de ce massif, réalisée en collaboration avec l'Office National des Forêts, est labellisée P.E.F.C. (Certification de Gestion durable).

### CODE DE BALISAGE

- BONNE DIRECTION
- ↗ CHANGEMENT DE DIRECTION
- ✘ MAUVAISE DIRECTION

Difficulté : Facile

**1** Départ : face à la Maison Départementale de la Forêt, partir à droite par la route.

**2** Prendre la première piste à gauche fermée par une barrière. Longer la charbonnière.

**3** À l'intersection :  
- possibilité de retour rapide en prenant le sentier de gauche.  
- pour les autres parcours, prendre le sentier de droite.

**4** Arrivé à la piste empierrée, prendre à gauche le sentier à droite.

**5** À l'intersection, dans la Combe, les parcours se séparent :  
- Le sentier de la Combe del Loup suit la combe vers la gauche pour rejoindre directement le point 10.  
- Le sentier de Sivens monte à droite jusqu'à la D5. Traverser cette voie et tourner à gauche.

**6** Au parking situé sur le bord droit : pénétrer dans le bois avant de descendre dans une zone humide que l'on franchit par un ponton. Continuer pour rejoindre une intersection près du ruisseau de Sivens qui marque la limite de la forêt départementale.

**7** Jonction avec le GR 46 balisé blanc et rouge. Monter en prenant à gauche.

**8** Quelques mètres avant la route, laisser le balisage blanc et rouge, tourner à gauche et suivre la lisière.

**9** Traverser la D 5 et la longer vers la droite avant de redescendre en forêt.

**10** Dans le bas-fond près de la passerelle, jonction avec le « Sentier de La Combe del Loup ». Les parcours redeviennent communs. Franchir les passerelles, suivre le chemin du bas. Arrivé à une large piste, partir à gauche.

**11** En haut, à l'intersection de pistes empierrées, continuer à gauche.  
À moins de 400 m, prendre le sentier à droite qui descend dans la Combe del Loup, laisser à gauche un premier chemin, prendre à droite le sentier de découverte avant de remonter vers la Maison Départementale de la Forêt.



SCAN 25© IGN - © IGN - Paris 2012 - Autorisation n° 221215

**1** Au pupitre explicatif, partir à droite, descendre le long du pré.

**2** Au croisement de pistes, s'engager sur celle de gauche.

**3** Quitter la piste pour le sentier de gauche.

**4** Poursuivre à gauche tout droit jusqu'à la clairière de la Jasse.

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER